

<p>Mme Anaïs Detolle, MM. Xavier Bétourné et César Castillo</p>	<p>Madame Anaïs Detolle et Messieurs Xavier Bétourné et César Castillo, conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>Mme Detolle et MM. Bétourné et Castillo discutent du même enjeu et leurs interventions sont regroupées sous la même question.</p> <p>Ces citoyens témoignent des risques à la sécurité des piétons que présente l'intersection située à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue des Carrières. Photos à l'appui, ils rendent compte des accidents et collision automobiles qui surviennent à cet endroit. C'est pourquoi ils réclament la mise en œuvre d'un plan d'apaisement de la circulation à cet endroit, qui constitue une des voies d'accès piétonnes au parc Père-Marquette.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSISTANCE QUE LE SECTEUR DE LA RUE DES CARRIÈRES NE FERA PAS L'OBJET DE MESURES DANS LE CADRE DU BUDGET 2011, SACHANT QUE LES PRIORITÉS SONT DÉJÀ ARRÊTÉES POUR CET EXERCICE. IL SOULIGNE TOUTEFOIS QUE LE SECTEUR ENVIRONNANT VERRA L'INTRODUCTION DE SAILLIES DE TROTTOIR ET D'UN NOUVEAU LIEN CYCLABLE, SANS COMPTER QUE LE RÉSEAU DE CAMIONNAGE LOCAL SERA RÉVISÉ DE FAÇON À INTERDIRE LE CAMIONNAGE DE TRANSIT SUR LA RUE DES CARRIÈRES. LES CITOYENS SERONT PAR AILLEURS TENUS INFORMÉS DES INTERVENTIONS QUI SERONT IMPLANTÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2012.</p>
---	--	----------------------	--

<p>Mmes Julie Gagnon, Danielle Fontaine, Jeannine Larue, Caroline Bourgault et MM. Daniel Burkat, Pham Thi Nam Chien et Jan Burkat, Frédéric Girard, René Laporte, Jose Santos, Robert Huet, Ronald Larue et David Roberge</p>	<p>Mmes Julie Gagnon, Danielle Fontaine, Jeannine Larue, Caroline Bourgault et MM. Daniel Burkat, Pham Thi Nam Chien et Jan Burkat, Frédéric Girard, René Laporte, Jose Santos, Robert Huet, Ronald Larue et David Roberge, conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>Plusieurs citoyens discutent et débattent de l'opportunité de fermer partiellement à la circulation une ruelle située entre les 5 et 6e Avenue, plus précisément pour ce qui est du tronçon délimité par la rue Holt et le boulevard Rosemont (programme des « ruelles vertes »). Ces interventions sont regroupées sous une même question.</p> <p>Un premier citoyen s'interroge sur le bien-fondé de la fermeture de la ruelle. Selon lui, les parents devraient privilégier davantage les espaces verts municipaux pour le loisir des enfants. Cette personne exprime l'avis que le projet d'une ruelle verte n'a pas été accompagné d'initiatives adéquates pour informer les résidents du secteur.</p> <p>Un deuxième citoyen s'inscrit en faux contre le projet de fermeture, estimant que celui-ci réduira considérablement l'accès véhiculaire à la ruelle. À son point de vue, les résidents ont peu été consultés dans le cours de cet exercice.</p> <p>Plus tard au cours de la soirée, une seconde cohorte de citoyens a pris la parole pour appuyer le projet de ruelle verte, soulignant au passage que celui-ci bénéficie d'appuis de l'ordre de 75 % parmi les résidents du secteur concerné.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. Limoges</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, EXPLIQUE QUE LA PROCÉDURE DE MISE SUR PIED D'UNE RUELLER VERTE NÉCESSITE L'ASSENTIMENT D'UNE MAJORITÉ PARMIS LES RÉSIDANTS DU SECTEUR CONCERNÉ. DES VÉRIFICATIONS SERONT EFFECTUÉES, PUIS UNE SÉANCE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES SERA ORGANISÉE À L'INTENTION DES RÉSIDANTS. M. CROTEAU CONCLUT EN RÉITÉRANT L'ENGAGEMENT DES ÉLUS DE L'ARRONDISSEMENT DANS LE DOMAINE DU VERDISSEMENT DU TERRITOIRE.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, M. FRANÇOIS LIMOGES, RAPPELLE QUE L'IMPLANTATION D'UNE RUELLER VERTE DÉCOULE D'ABORD D'UNE INITIATIVE DE CITOYENS ET QUE LES MESURES ADOPTÉES N'ENTRAVERONT PAS LA LIBRE CIRCULATION DES VÉHICULES.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY PRÉCISE DE SON CÔTÉ QUE LA PROCÉDURE D'IMPLANTATION A ÉTÉ DÛMENT PILOTÉE ET QUE LES RÉSIDANTS DU SECTEUR ONT ÉTÉ PRÉALABLEMENT RENCONTRÉS.</p>
--	--	---	--

<p>M. Georges Jenkins</p>	<p>Monsieur George Jenkins; conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>M. Jenkins soumet deux questions au sein du conseil d'arrondissement :</p> <p>1) M. Jenkins déclare avoir été victime d'un accident avec lésion corporelle lorsqu'il a tenté de traverser le boulevard Rosemont. Il désire savoir pourquoi un passage piétonnier a été retiré à la hauteur de la 2e Avenue.</p> <p>2) Requête référée. Voir « Dossiers ouverts ».</p>	<p>J. Savard</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : DIRECTION TRAVAUX PUBLICS</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, M. JACQUES SAVARD, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À LA QUESTION EN PRÉCISANT QUE LES PASSAGES PIÉTONS S'AVÈRENT NON SÉCURITAIRES SUR LES VOIES DU RÉSEAU ARTÉRIEL DE CIRCULATION. C'EST D'AILLEURS POUR DES MOTIFS DE CET ORDRE QUE LE PASSAGE DE LA 2E AVENUE A ÉTÉ RETIRÉ.</p>
---------------------------	--	------------------	--

<p>M. Paul Marchand</p>	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>M. Marchand effectue deux interventions auprès du conseil :</p> <p>1) M. Marchand devise sur le passage des bicyclettes sur les trottoirs. Ce phénomène constitue selon lui un véritable fléau présentant des risques considérables pour les piétons. M. Marchand exprime l'opinion que les vélos devraient se voir munis d'une sonnette pour sécuriser le mouvement des personnes et la cohabitation sur le domaine public.</p> <p>2) M. Marchand dépose une plainte concernant l'état d'encombrement d'un balcon situé à proximité de son lieu de résidence.</p>	<p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, M. MARC-ANDRÉ GADOURY, S'ENQUIERT DE LA REQUÊTE ET ENTEND LUI CONSACRER DES SUITES APPROPRIÉES.</p>
-------------------------	--	----------------------	--

<p>M. François Bissonnette</p>	<p>Monsieur François Bissonnette; conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>M. Bissonnette désire obtenir davantage de renseignements sur le projet de voie réservée visant le boulevard Pie-IX, particulièrement à l'égard des caractéristiques de son schéma d'aménagement.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À LA QUESTION EN INDIQUANT QUE LE PROJET MIS DE L'AVANT PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT (AMT) A ÉTÉ SOUMIS À LA CONSULTATION DES ARRONDISSEMENTS MONTRÉALAIS CONCERNÉS. LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT EST EN COURS D'ÉLABORATION ET LA VILLE DE MONTRÉAL PRÉCONISE POUR SA PART LE RETRAIT D'UNE VOIE VÉHICULAIRE POUR ÉVITER LA RÉDUCTION DE L'EMPRISE SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES.</p>
<p>M. Frédéric Poellhuber</p>	<p>Monsieur Frédéric Poellhuber ; conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>M. Poellhuber est trésorier du club aquatique Rosemont. Il discute du projet de réaménagement du centre Rosemont en vue de convertir cet immeuble en véritable maison du citoyen. Il fait particulièrement état que le programme triennal d'immobilisation 2011 prévoyait une étude destinée à améliorer ses installations aquatiques et il désire obtenir un état de situation à ce chapitre.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>P. Bourret</p>	<p>► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION D'ARRONDISSEMENT</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, M. FRANÇOIS W. CROTEAU, INFORME L'ASSEMBLÉE EN MENTIONNANT QU'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ EST EN COURS DE RÉALISATION ET QUE CELLE-CI SERA DÉPOSÉE DANS LE COURANT DE L'AUTOMNE 2011.</p> <p>LE DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT, M. PAUL BOURRET, AJOUTE POUR SA PART QUE CETTE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SERA SUIVIE EN 2012 D'UNE ÉTUDE FONCTIONNELLE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT. M. BOURRET SIGNALÉ QUE LE PROJET DE MODERNISATION DE LA PISCINE ROSEMONT S'AVÈRE COMPLEXE ET ONÉREUX, COMPTE TENU DE L'ÉTAT ACTUEL DES INSTALLATIONS.</p>

<p>Mme Laurie McLaughlin</p>	<p>Madame Laurie McLaughlin; conseil d'arrondissement du 6 septembre 2011 :</p> <p>Mme McLaughlin dit observer une activité véhiculaire particulièrement intense sur la rue Dandurand, entre la rue D'Iberville et le boulevard Saint-Michel. Elle souligne qu'aucun arrêt est en place pour ce qui est du tronçon de rue délimité par les 1e et 5e Avenues. Il y aurait lieu de pourvoir à des mesures d'apaisement de la circulation à l'intention de ce secteur.</p>	<p>M. A. Gadoury</p>	<p>► DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, PREND ACTE DE LA DEMANDE ET Y DONNERA DES SUITES APPROPRIÉES.</p>
------------------------------	--	----------------------	--